

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 39/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars, à dix-neuf heures, Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Etaient présents: M. Laurent THEVENOT - Mme Laurence DUPONT - M. Jean-Louis ANTONY - Mme Aurélie FERNANDES - M. David JARDINE - Mme Nadège BROSSEAUD

- M. Jean-Baptiste BLEHAUT - M. Halim YALCIN - M. Eric DERSIGNY - Mme Florence PLUCHART - M. Julien PIEDPREMIER - M. Yannick ALCACER - M. Emmanuel DENIS -

Mme Caroline POULET - Mme Julie FAITOUT - Mme Colette DESJOURS - Mme Véronique

Date de convocation du conseil municipal: 21 mars 2024.

Nombre de conseillers :

En exercice: 27 Présents: 23

Votants: 27

CHARTIER - M. Christophe VIEIRA - M. Joël DE AMORIM - M. Bruno DARCILLON - Mme Christiane ZELUS - M. Nicolas BONJEAN - Mme Murielle VILLEDIEU. Etaient représentés : Mme Lucie PINTO par Mme Laurence DUPONT. M. Eric AGBESSI par Mme Colette DESJOURS.

M. Daniel BAPTISTE par M. Joël DE AMORIM. M. Alexis VALLENT par M. Eric DERSIGNY.

Mme Florence PLUCHART est désignée secrétaire de séance.

OBJET:

FINANCES BUDGET COMMUNAL Bilan des acquisitions et cessions opérées en 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme Laurence DUPONT, Adjointe au Maire en charges des Projets, Travaux et Urbanisme, rappelle à l'assemblée que l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que dans les communes de plus de 2000 habitants, chaque année, une délibération doit intervenir sur le bilan des acquisitions et des cessions.

En application de ces dispositions, le Conseil Municipal, Mme Laurence DUPONT entendue:

- PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions, listées ci-après, opérées sur la Commune de Volvic au titre de 2023.

ACQUISITIONS RÉALISÉES

- Acquisition de la parcelle AC 412, 21 Rue de la Liberté, Moulet-Marcenat, 299 m², Cts GENEIX / COMMUNE, 50 000 €, délibération n° 14/2023 du 2/02/2023, pour projet réhabilitation et installation d'un commerce de proximité
- Acquisition de la parcelle ZM 242, La Cheire, 899m², POPLATOWSKI / COMMUNE, 2 500 €. délibération n° 53/2023 du 27/04/2023, pour réserve foncière, proposition d'acquisition par le propriétaire
- Acquisition de la parcelle ZM 278, Les Chenebines, 1096 m², BOULARAND / COMMUNE, 1500 €, délibération n° 81/2023 du 9/06/2023, pour réserve foncière, proposition d'acquisition par le propriétaire
- Acquisition de la parcelle ZM 234, La Cheire, 2 088 m², SAFER / COMMUNE, 4 286,88 €, délibération n° 133/2022 du 1/12/2022, pour mise à disposition d'un agriculteur exploitant de la commune
- Acquisition de la parcelle AH 143, Rue des Sources, 259 m², SEV / COMMUNE, 1 € symbolique, délibération n° 82/2023 du 9/06/2023, pour création d'une zone de retournement des bus dans le cadre de la création du nouveau parking Rue des Sources

Accusé de réception en préfecture 063-216304709-20240328-39-2024-DE Date de télétransmission : 08/04/2024 Date de réception préfecture : 08/04/2024

- Acquisition de la parcelle ZM 319, Rue de la Croix Badière, 394 m², succession CHATARD / COMMUNE, 3 000 €, délibération n° 132/2022 du 1/12/2022, pour réserve foncière
- Acquisition de la parcelle ZI 405, Le Prédinas, 10 204 m², SEV / COMMUNE, 17 000 €, délibération n° 103/2023 du 14/09/2023, pour aménagement du site en porte d'entrée de l'Espace Naturel Sensible
- Acquisition des parcelles AP 490 et 491, Place du Mas, 180 et 30 m², COLLANGE / EPF AUVERGNE, 85 000 €, délibération n° 52/2023 du 27/04/2023 pour projet de création de stationnement, espace de jeux et végétalisation.

CESSIONS RÉALISÉES

• Cession des parcelles ZN 401 et ZN 404, Les Ratiers, ZA Champloup, 1 863 m² et 265 m², COMMUNE / RENARD, 46 816 €, délibération n° 80/2023 du 9/06/2023, pour installation de nouvelles entreprises.

Certifié exécutoire Reçu en sous-préfecture le : 8/4/2024

Publié ou notifié le: 9/4/2024

Le Maire, Laurent THEVENOT Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENO